



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Restauration du château des Rohan suite à l'effondrement de février 2014 – demande de subventions pour les tranches conditionnelles 1 et 2 des travaux

DEL-2018-055

Numéro de la délibération : 2018/055

Nomenclature ACTES : Domaines de compétences par thèmes, culture

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 23/04/2018

Date de convocation du conseil : 23/04/2018

Date d'affichage de la convocation : 17/04/2018

Début de la séance du conseil : 19 heures

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : Mme Soizic PERRAULT

Étaient présents : M. Philippe AMOURETTE, M. Christophe BELLER, M. Loïc BURBAN, Mme Chantal GASTINEAU, Mme Stéphanie GUÉGAN, Mme Annie GUILLEMOT, M. Michel GUILLEMOT, M. Georges-Yves GUILLOT, M. Michel JARNIGON, M. Hervé JESTIN, Mme Madeleine JOUANDET, Mme Elisabeth JOUNEAUX-PÉDRONO, Mme Laurence KERSUZAN, Mme Véronique LE BOURJOIS, Mme Emmanuelle LE BRIGAND, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Maryvonne LE TUTOUR, Mme Sylvie LEPLEUX, Mme Laurence LORANS, M. Yann LORCY, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, M. Jacques PÉLAN, Mme Soizic PERRAULT, M. Alain PIERRE, Mme Claudine RAULT, M. Eric SEGUET

Étaient représentés : Mme Émilie CRAMET par Mme Soizic PERRAULT, M. Paul LE GUERNIC par Mme Emmanuelle LE BRIGAND, M. Eddy RENAULT par M. Michel JARNIGON

Étaient absentes excusées : Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, Mme Françoise RAMEL

Restauration du château des Rohan suite à l'effondrement de février 2014 – demande de subventions pour les tranches conditionnelles 1 et 2 des travaux

Rapport de Laurence KERSUZAN

Après l'effondrement de la courtine sud du château en février 2014, Marie-Suzanne de Ponthaud, architecte en chef des monuments historiques, a été missionnée sur le projet de restauration du monument.

Dans son étude-diagnostic visant à identifier les causes de l'effondrement et à proposer un projet de restauration, Marie-Suzanne de Ponthaud identifiait quatre zones à traiter : la courtine sud, le bastion sud-est, la courtine est, et l'angle nord-ouest du bastion nord-est.

Débuté en juin 2016, le chantier prévoyait trois tranches de travaux réparties en une tranche ferme et deux tranches conditionnelles.

L'opération globale de restauration est aujourd'hui estimée à 2 464 863,22 € HT.

Le château étant classé monument historique, des subventions peuvent être sollicitées auprès de différents partenaires financiers.

Le conseil municipal du 7 décembre 2015 a autorisé la maire à solliciter des subventions pour la tranche ferme des travaux.

Les tranches conditionnelles sont aujourd'hui estimées à 1 110 931,27 € HT.

Nous vous proposons :

- d'autoriser la maire à solliciter des subventions pour les tranches conditionnelles auprès de la direction régionale des affaires culturelles (DRAC-Bretagne), du Conseil régional de Bretagne, du Conseil départemental du Morbihan, et de tout autre financeur potentiel.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 24 avril 2018

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**